

LE RÉSEAU DELTA SOUTIENT ACTIVEMENT LA PRÉVENTION POUR TOUS SES AFFILIÉS !

De l'Aquagym
à la Zumba, en passant
par la Méditation
Pleine Conscience et la
Sophrologie,
DELTA FINANCE
TOUS LES COURS EN GROUPE À
HAUTEUR DE 50% !



Vérifiez dès maintenant que :

- 1) Votre médecin de famille est membre du Réseau Delta (www.reseau-delta.ch)
- 2) Vous êtes bien affilié-e au Réseau Delta via votre contrat d'assurance maladie

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

- ▶ A partir de septembre 2022 le Réseau Delta rembourse tout cours de prévention en groupe* suivi durant une année fiscale sur **présentation de la preuve de paiement et d'une attestation de présence sur l'année.**
- ▶ Le montant du remboursement est de **350 frs par année maximum**, par personne. La demande doit être faite avant le 31 mars de l'année suivante.
- ▶ Un fonds spécial dédié à la prévention a été créé par le Réseau Delta. **Les remboursements seront effectués par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement de ce fonds.**

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Si vous remplissez les conditions, envoyez vos coordonnées complètes, votre preuve de paiement ainsi que votre IBAN et une attestation de présence à :

*Réseau Delta
Route de Chancy 98
1213 Onex
ou à info@reseau-delta.ch*

* Le Réseau Delta considère comme cours de prévention toute activité susceptible d'améliorer la santé telle qu'une activité physique, l'apprentissage d'une méthode de relaxation, un atelier de cuisine santé ...



Favorit Casa
Favorit Santé



Cabinet de Santé



EGK-Care



Contrat HMO



BenefitPlus



Contrat HMO



Casamed



NetMed



Réseau de soins



Contrat HMO



KPTwin.plus

